

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Fes

Faculté Polydisciplinaire Taza

Laboratoire de Recherches Juridiques politiques et Economiques (LARJPE)

« Evaluation de la mise en place de l'approche genre dans les législations et les politiques publiques au Maroc ».

(14- 15 novembre 2017)

La pertinence de toute politique de développement repose sur l'impérative prise en compte du principe de l'égalité des chances pour tous. En d'autres termes il s'agit d'impliquer l'ensemble des personnes indépendamment de leur sexe, de leur âge dans les prises de décisions et de leur permettre d'accéder aux ressources pour une amélioration substantielle de leur niveau de vie. C'est, en substance, l'essence et la philosophie de ce concept, véritable construction sociale, qu'est l'approche genre.

Le concept connaît une fortune depuis des décennies et est devenu un thème de prédilection des chercheurs et autres analystes. L'enjeu de ces recherches est de réussir à évacuer toute forme de ségrégation entre les deux sexes.

Les organisations internationales chargées d'aider au développement ont parrainé l'institutionnalisation de cette démarche et ont poussé les Etat à s'engager dans la prise en compte de cette approche dans leurs stratégies de développement. Ainsi l'Organisation des Nations Unies a consacré cette nouvelle approche lors de la Conférence internationale sur « Population et développement » tenue au Caire en 1994 et lors de la IVème Conférence mondiale sur les femmes tenue à Pékin en 1995.

Cette politique a eu un effet d'entraînement et a précipité la cadence des réformes pour tendre vers une certaine parité entre hommes et femmes dans plusieurs Etats, notamment au Maroc. Ce dernier s'est engagé dans ce processus à la suite d'impulsions gouvernementales, notamment, la substance de la circulaire ministérielle du 8 Mars 2007. Cet engagement a été confirmé par la constitutionnalisation du principe d'équité entre femmes et hommes (article 19 de la constitution 2011).

Cependant, aussi pertinente soit elle, cette démarche pose un certain nombre de question. Quel model cette approche compte-t-elle proposer et assoir pour la femme marocaine ? Ce model serait-il le model approprié, qui répond aux aspirations et aux impératifs du développement de la société marocaine ? Est-il possible d'élaborer un model unique qui pourrait être, le cas échéant, transposable dans toutes les sociétés, ou bien serait-il plus commode de prendre en considération les spécificités culturelles et sociales de chaque société ? L'approche genre a-t-elle réussi à changer la position et la place de la femme dans notre société ? Cette approche a-t-elle réussi à éradiquer toutes formes de discrimination à l'encontre de la femme marocaine, ou tout le moins, participé à en atténuer les manifestations ?

Ce colloque a donc la prétention d'être un moment privilégié de réflexion et de concertation entre chercheurs. Il s'agit également d'un espace approprié pour tenter de répondre à ces interrogations, de porter un regard objectif et critique, d'évaluer la portée des initiatives législatives et celles relatives aux politiques publiques dans notre pays. Trois axes sont donc proposés pour structurer ces réflexions :

- Le premier : met l'accent sur la nature et l'essence du concept de l'approche genre. Il fait ressortir les conditions qui ont permis l'émergence de ce concept ses finalités ainsi que ces évolutions futures.
- Le deuxième : concerne les problématiques relatives à la mise en pratique de l'approche genre dans l'ordre légale marocain en comparaison avec les expériences effectuées dans d'autres pays. Ceci dans le but d'en saisir les portées et d'en évaluer le poids des résistances et des limites par rapport à la réalité marocaine.
- Le troisième : touche l'évaluation de l'impact de l'approche genre sur les politiques publiques engagées et son effet sur la société marocaine.

Langue des interventions : Arabe et Français

NB. Les résumés des interventions doivent parvenir **avant le 20 septembre 2017** à la faculté Polydisciplinaire de Taza, BP : 1223 Taza- La Gare. Le comité organisationnel du colloque « « Evaluation de la mise en place de l'approche genre dans les législations et les politiques publiques au Maroc » ».

Les textes définitifs des interventions doivent être envoyés **avant le 20 octobre 2017**. La liste des interventions retenues sera publiée **début novembre 2017**.

Il est souhaitable de communiquer par e-mail à l'adresse suivante : **abdou.lachkar@gmail.com**